

Comptes annuels consolidés EUROMEDIS GROUPE au 31 juillet 2006

I - BILAN CONSOLIDE

<i>ACTIF (en euros)</i>	31.07.2006			31.07.2005
	Brut	Dépréciations	Net	Net
Actifs non courants				
Ecarts d'acquisition	2 859 809	1 224 708	1 635 101	1.635.101
Fonds de commerce	7.384.712	50 193	7.334.519	5 342 700
Autres immobilisations incorporelles	290 151	184 782	105 369	45 862
Immobilisations corporelles	11 094 964	6 687 078	4 407 886	4.452 204
Titres mis en équivalence	217 446		217 446	128 605
Autres actifs financiers	298 164	12 702	285 462	246 932
Impôts différés	409 217		409 217	172 235
Total actifs non courants	22.554.463	8 159 463	14.395.000	12.023 639
Actifs courants				
Stocks	11 684 564	10 224	11 674 340	9.620 907
Clients et comptes rattachés	11 495 169	273 612	11 221 557	10 494.828
Autres actifs courants	3 337 167		3 337 167	2 721.946
Trésorerie et équivalents	3 916 468		3 916 468	5.485 004
Total actifs courants	30 433 368	283 836	30 149 532	28.322 685
TOTAL GENERAL	52.987.831	8 443 299	44.544.532	40.346 324

<i>PASSIF (en euros)</i>	31.07.2006	31.07.2005
Capitaux Propres		
Capital	4.064.454	4.064 454
Prime d'émission	2.609.235	2.609 235
Actions propres	-368.888	-12 755
Autres réserves	587.763	697 643
Report à nouveau	-9.301	
Réserves consolidées part du Groupe	4.041.924	3.038 181
Résultat part du Groupe	1.229.790	1.035 761
Capitaux propres – part du Groupe	12.154.977	11.432 519
Intérêts minoritaires	22.067	18 498
Total 1	12.177.044	11 451 017
Passifs non courants		
Emprunt obligataire convertible	4.617.618	4.604.261
Autres dettes financières	6.842.789	5.468.683
Impôts différés	1.440.647	205.315
Provision pour indemnités de départ à la retraite	446.742	359 601
Autres dettes non courantes	41.581	115 654
Total 2	13.389.377	10.753 514
Passifs courants		
Autres provisions	9.675	
Emprunt obligataire	195.814	84.862
Autres dettes financières	4.120.589	3.489.367
Fournisseurs et comptes rattachés	11.595.240	11.840 482
Autres dettes	3.056.793	2.727 082
Total 3	18.978.111	18.141 793
TOTAL GENERAL 1 à 3	44.544.532	40.346 324

RESULTAT CONSOLIDE

<i>(en euros)</i>	31.07.2006	31.07.2005
Produits des activités ordinaires (chiffres d'affaires)	56 041 436	49 263 352
Autres produits	863 874	676 945
Achats marchandises et matières premières	33 549 348	29 763 689
Frais de personnel	9 532 019	8.235.254
Dotations aux amortissements d'exploitation	955 547	915 545
Dotations aux provisions d'exploitation	56 710	-
Autres charges	10 028 986	8 607 725
Résultat opérationnel	2.782.700	2.418.084
Charges Financières	1 103 819	890 746
Quote part des résultats des sociétés mises en équivalence	88 841	64 485
Résultat avant impôt	1 767 722	1 591 823
Impôts	534 363	550 961
Bénéfice de la période	1 233 359	1 040 862
Part des minoritaires	3 569	5 101
Part de la société mère	1 229 790	1 035 761
Résultat par action (sur 2.032.227 actions)	0.61	0.51
Résultat dilué par action (2.279.477 actions)	0.54	0.46

III - TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

<i>En euros</i>	31/07/2006	31/07/2005
Résultat net consolidé	1.233.359	1.040.862
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	955.340	796.084
Impôts différés	-76.172	-29.846
Capacité d'autofinancement	2.112.527	1.807.100
Augmentation des stocks	-1.411.394	-1.080.385
Augmentation des créances clients	-137.077	273.271
Augmentation des autres créances	-433.823	-491.166
Diminution des dettes fournisseurs	-1.016.010	2.400.045
Augmentation des autres dettes	106.957	-2.658.028
Variation nette des actifs et passifs courants	-2.891.347	-1.556.263
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	-778.820	250.837
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	175.130	13.092
Décaissements sur investissements corporels et incorporels	-966.716	-1.831.276
Augmentation des prêts et dépôts	-119.221	
Décaissements sur acquisitions de titres consolidés, nets de la trésorerie acquise	-1.260.086	-2.098.389
Flux de trésorerie d'investissement	-2.170.893	-3.916.573
Variation nette de la trésorerie après investissements	-2.949.713	-3.665.736
Encaissements, remboursements d'emprunts	238.907	6.774.566
Dividendes payés	-142.256	-148.933
Décaissements sur actions propres	-356.133	
Flux de trésorerie de financement	-259.482	6.625.633
Diminution de la trésorerie et équivalents de trésorerie	-3.209.195	2.959.897
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	4.603.504	1.643.601
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	1.394.309	4.603.498

L'augmentation des stocks résulte en partie de l'accroissement des achats de matériel de blocs opératoire à la clôture de l'exercice. Les délais de règlement accordés par les fournisseurs se sont réduits de façon sensible, notamment par les transporteurs du fait de la nouvelle législation. La renégociation des délais auprès des autres fournisseurs sera une priorité du prochain exercice.

V. NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Annexe au bilan consolidé arrêté au 31 juillet 2006, dont le total est de 44.544.532 € et au compte de résultat de la période dégageant un bénéfice consolidé de 1.233.359 €

Les comptes couvrent la période du 1^{er} août 2005 au 31 juillet 2006.

Les données fournies sont exprimées en euros.

NOTE 1. FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE – EVENEMENTS POSTERIEURS

1.1 Transition vers les IFRS

En application du règlement européen n° 1606/2002 du Conseil Européen adopté le 19 juillet 2002, les sociétés cotées sur un marché réglementé de l'un des Etats Membres doivent préparer, à compter des exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2005, leurs états financiers consolidés selon les normes IFRS (International Financial Reporting Standards), anciennement dénommées normes IAS (International Accounting Standards).

- Ainsi, les comptes consolidés au 31/07/2006 du Groupe Euromédis ont été établis conformément à ces normes ce qui implique également la publication de ces comptes avec un comparatif avec les comptes de l'exercice précédent établis selon les mêmes règles.

Les informations comparatives requises par la norme IFRS 1 ont fait l'objet d'une note distincte à cette annexe dans laquelle sont présentés :

- un bilan d'ouverture au 1^{er} août 2004, point de départ de l'application des normes IFRS, retraité conformément à ces normes,
- un état de passage (entre les comptes établis selon les principes comptables français et ceux préparés selon les normes IFRS) du bilan consolidé au 31 juillet 2005,
- un état de passage du compte de résultat au 31 juillet 2005,

ainsi que le détail des retraitements figurant dans ces états.

- La présentation de l'annexe a été revue afin de tenir compte de la norme IAS 14 relative à l'information sectorielle qui requiert une information hiérarchisée en deux niveaux qui sont le secteur d'activité et le secteur géographique.

Les différentes entités du groupe Euromédis peuvent se regrouper en fonction de la nature de leurs produits ou services ce qui a permis d'identifier conformément à la norme IAS 14 trois secteurs d'activités :

- Un secteur d'activité Conception / Fabrication
- Un secteur d'activité Distribution / Location / Prestation
- Un secteur d'activité relatif au siège

Bien que les sociétés du groupe Euromédis soient implantées sur l'ensemble du territoire Français, on ne peut pas pour autant différencier plusieurs environnements économiques.

Ces sociétés sont exposées au même risque et à la même rentabilité quelque soit la zone dans laquelle elles sont situées.

Par conséquent, les conditions nécessaires à l'identification de secteurs géographiques selon la norme IAS 14 n'étant pas réunies, il n'a pas été déterminé de deuxième niveau d'information sectorielle.

Compte tenu des incertitudes portant sur les normes et interprétations qui seront applicables dans les comptes, le Groupe se réserve la possibilité ultérieure de modifier certaines options et méthodes comptables prises dans le cadre des comptes établis pour 2006 et 2005.

1.1 Autres faits marquants

L'Assemblée Générale Mixte du 3 octobre 2005 de EUROMEDIS GROUPE a autorisé le Conseil d'Administration à consentir dans le cadre des dispositions des articles L.225-197-1 et suivants du Code de Commerce des attributions gratuites d'actions EUROMEDIS GROUPE. Cette autorisation, d'une durée de trente-huit mois, est limitée à 10 % du capital de la Société.

Le 4 octobre 2005, le Conseil d'Administration a décidé d'attribuer 4.200 actions réparties entre 18 salariés de la Société. Les bénéficiaires ne pourront devenir propriétaires qu'à l'issue d'une période d'acquisition fixée à deux années et l'attribution sera subordonnée à l'existence de réserves suffisantes pour procéder à l'augmentation de capital.

L'Assemblée du 2 décembre 2005 de PARAMAT et l'Assemblée du 22 décembre 2005 de A3 MEDICAL ont décidé l'absorption par voie de Transmission Universelle de Patrimoine de A3 MEDICAL par PARAMAT.

L'assemblée du 14 juin 2006 de MIBP a décidé de l'absorption par voie de Transmission Universelle de Patrimoine de MEDICALE INDUSTRIE.

Le 23 février 2006, E P MEDICAL NORD a acquis les titres de la société INTERMEDICAL pour le prix de 375.000 €. L'acquisition est financée en totalité par emprunt. Le chiffre d'affaires de INTERMEDICAL intervient dans les comptes consolidés pour 529.645 € et son résultat net pour 32.193 €.

Le 13 mars 2006, E P MEDICAL a acquis les titres de la société M P H MEDICAL pour le prix de 556.972 €. L'acquisition est financée par emprunt pour 550.000 €. Le chiffre d'affaires de M P H MEDICAL intervient dans les comptes consolidés pour 811.672 € et son résultat net pour 21.423 €.

Le 8 avril 2006, PARAMAT a acquis les titres de la société AUTONOMIE SANTE pour le prix de 520.000 €. L'acquisition est financée par emprunt pour 500.000 €. Le chiffre d'affaires de AUTONOMIE SANTE intervient dans les comptes consolidés pour 935.693 € et son résultat net pour 100.399 €.

Le 22 mai 2006, PARAMAT a acquis le fonds de commerce de la société LOCAMEDI pour le prix de 139.700 €. L'acquisition est financée en totalité par emprunt. Le chiffre d'affaires pris en compte au 31 juillet 2006 est de 126.146 € et le résultat de 7.087 €.

1.2 Evénements postérieurs

Le 14 novembre 2006, PARAMAT a acquis la totalité des titres de la société AQUITAINE SANTE SERVICE pour le prix de 1.500.000 euros.

L'acquisition est financée par emprunt.

NOTE 2. REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES D'EVALUATION

Les comptes consolidés du groupe Euromédis sont réalisés conformément aux principes et méthodes définis par le référentiel international IFRS : International Financial Reporting Standards (règlement 1606 / 2002 du Conseil européen du 19 juillet 2002). Les normes prises en compte sont celles adoptées par l'Union Européenne jusqu'au 31 juillet 2006.

2.1 Méthodes de consolidation

- Les sociétés dépendantes sont intégrées globalement. Cette méthode vise à substituer, dans le patrimoine de la société mère, les titres des sociétés consolidées par l'ensemble des éléments actifs et passifs constitutifs des capitaux propres de ces mêmes sociétés. Les capitaux propres résultant sont scindés entre intérêts du Groupe et intérêts minoritaires.

Dans les sociétés LABORATOIRES EUROMEDIS, PARAMAT, D.R. MÉDICAL, RDJ, A3 MÉDICAL, EP MÉDICAL, M.I.B.P., EP MÉDICAL NORD, PHYMED, MEDICAPP, CAREDIS, MPH MEDICAL, AUTONOMIE SANTE et INTERMEDICAL le pourcentage de contrôle de la société EUROMEDIS GROUPE est supérieur à 50% et représente un contrôle exclusif. Ces sociétés sont donc intégrées globalement.

Les sociétés contrôlées par le Groupe conjointement avec d'autres associés sont consolidées par la méthode de l'intégration proportionnelle. Cette méthode consiste à ne retenir que les pourcentages d'actifs, de passifs, d'opérations de résultat revenant aux seuls intérêts de la société mère.

La société EUROMEDIS GROUPE détient 49,92% de PHARMARÉVA et la contrôle conjointement avec la société GAUTIER MÉDICAL. La société PHARMARÉVA est intégrée selon la méthode de l'intégration proportionnelle ainsi que ses filiales MEDI MAT et ADAPTATION PARA MEDICALE.

La société LA CABANE MEDICALE détenue à 32,78 % et sur laquelle le groupe exerce une influence notable est intégrée selon la méthode de la mise en équivalence.

Ont été éliminés :

- les comptes réciproques d'actifs et de passifs, de produits et de charges des entreprises intégrées,
- les résultats internes à l'ensemble consolidé. Il s'agit notamment :
 - des intérêts facturés sur créances intra-groupe,
 - des distributions de dividendes internes.

2.2 Immobilisations incorporelles / Ecarts d'acquisition

A° Immobilisations incorporelles – Application des Norme IAS 36 / 38

a) Identification et comptabilisation

Les fonds de commerce des différents sites de distribution de Euromedis Groupe répondent aux critères d'identification d'un actif incorporel décrits par l'IAS 38 (magasins isolés ayant leur propre zone d'achalandage indépendante de toute enseigne, pouvant être exploités avec leurs actifs de support de façon indépendante, cessibles en fonction de critères de nature d'activité, de chiffre d'affaires et de rentabilité).

Un actif incorporel doit être comptabilisé si les 2 conditions suivantes sont remplies :

- il est probable que les avantages économiques futurs iront à l'entreprise ;
- le coût de cet actif peut être mesuré de façon fiable.

Les fonds de commerce acquis par Euromedis Groupe sont valorisés pour le coût acquitté dans le cadre de la transaction, auquel s'ajoutent les frais accessoires d'acquisition.

Les fonds de commerce issus de regroupement d'entreprises sont valorisés en fonction des critères définis de nature d'activité, de chiffre d'affaires, de rentabilité et de suivi de la valeur, dans la limite de l'écart d'acquisition positif constaté lors du regroupement.

Les fonds de commerce issus de regroupement d'entreprises qui avaient été comptabilisés pour leur valeur nette d'impôt sont au 31 juillet 2006 présentés pour leur valeur brute, la contrepartie étant incorporée en Impôts différés au passif du bilan.

b) Suivi de la valeur des actifs incorporels

Selon la norme IAS 36, la valeur au bilan des immobilisations incorporelles, corporelles et des écarts d'acquisition ne doit pas être supérieure à la plus élevée de la valeur de marché ou de la valeur actualisée des cashs-flows futurs. Cette valeur est testée une fois par an au minimum et dès l'apparition d'indices de perte de valeur. La notion de perte de valeur s'appliquera aux unités génératrices de trésorerie (UGT) basée sur l'organisation opérationnelle par secteur au sein du Groupe.

Afin de déterminer la valeur d'usage, les actifs incorporels auxquels il n'est pas possible de rattacher directement des flux de trésorerie indépendants sont regroupés au sein de l'Unité Génératrice de Trésorerie (U.G.T) à laquelle ils appartiennent (région au niveau du groupe). La valeur d'usage de l'U.G.T est déterminée par la méthode des flux de trésorerie actualisés selon les principes suivants :

- Détermination des flux de trésorerie par la direction du groupe à partir des prévisions à moyen terme.
- Le taux d'actualisation est déterminé en prenant pour base le coût moyen pondéré du capital.
- La valeur terminale est calculée par sommation à l'infini de flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle. Ce taux de croissance est en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opère le métier concerné, ainsi qu'avec sa position concurrentielle sur ces marchés.

La valeur recouvrable de l'U.G.T. ainsi déterminée est comparée à la valeur au bilan consolidé de ses actifs immobilisés (y compris goodwill). Une provision pour dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, si cette valeur au bilan s'avère supérieure à la valeur recouvrable de l'U.G.T. et est imputée en priorité à la dépréciation du goodwill.

Aucune dépréciation n'est constatée au 31 juillet 2006.

Les autres immobilisations incorporelles sont essentiellement constituées de logiciels. Ceux-ci sont amortis selon la méthode linéaire sur une période de un à cinq ans.

B° Ecart d'acquisition

Lors de la première consolidation d'une entreprise acquise, la valeur d'entrée des éléments identifiables de son actif et de son passif est évaluée en se référant au concept de la valeur d'utilité ou de la valeur comptable quand cette dernière paraît la plus appropriée.

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

2.3 Frais de développement

Il n'y a pas de frais de développement.

2.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition par le Groupe.

Les crédits-baux immobiliers des sociétés LABORATOIRES EUROMEDIS et RDJ, toutes deux intégrées globalement, sont retraités en immobilisations corporelles amorties sur 30 ans. Les dettes correspondantes sont incluses dans les emprunts et les intérêts sont portés au compte de résultat.

Les actifs immobiliers détenus en crédit bail sont comptabilisés au bilan au plus bas de leur juste valeur ou de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Les immobilisations bénéficiant d'une subvention sont portées à l'actif du bilan pour le montant net de subvention.

Dans le cadre de la norme IAS 16, le groupe a isolé le coût de la toiture des constructions en Crédit-bail afin que ce composant qui a une durée de vie différente du reste de la construction puisse faire l'objet d'une comptabilisation distincte (à noter que le plan d'amortissement des constructions en crédit-bail a été modifié, les durées d'amortissement retenues initialement de 20 et 25 ans étant passées à 30 ans).

Les amortissements ont été recalculés de façon rétrospective

Les amortissements sont pratiqués en fonction des durées normales d'utilisation suivantes :

Constructions (crédit-bail)	30 ans
Toitures des constructions	20 ans
Agencements des constructions	10 ans
Installations et agencements	5 à 10 ans
Matériels et outillages	3 à 7 ans
Matériels de transport	2 à 3 ans
Matériels et mobilier de bureau	2 à 10 ans

Contrats de location

Les contrats de location d'immobilisations corporelles pour lesquels Euromédis groupe supporte substantiellement la quasi-totalité des avantages et des risques inhérents à la propriété des biens, sont considérés comme des contrats de location-financement et font à ce titre l'objet d'un retraitement. La qualification d'un contrat s'apprécie au regard des critères définis par la norme IAS 17.

Les actifs détenus en location-financement sont comptabilisés au bilan en immobilisations corporelles au plus bas de leur juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, moins les amortissements cumulés et les pertes de valeur. Ces actifs sont amortis sur leur durée prévue d'utilisation (au passif, la contrepartie des contrats retraités figure en dettes financières).

Le groupe n'a pas retraité au 31 juillet 2006 les contrats de location relatifs à son parc de véhicules en raison d'interrogations sur l'application au regard de la norme IAS 17. Néanmoins, pour donner une information financière suffisante, les biens non retraités représenteraient les montants suivants :

Actif	31 juillet 2006	31 juillet 2005
Immobilisations corporelles (valeur brute)	1.414.677	895.684
Immobilisations corporelles (valeur nette)	782.869	343.585
Passif		
Autres dettes financières	811.377	364.654

L'impact sur le résultat serait négligeable.

2.5 Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières (créances, prêts, dépôts...) sont comptabilisées à leur valeur nominale.

2.6 Stocks

Les stocks de matières premières et de marchandises sont essentiellement évalués au dernier prix d'achat et n'incorporent ni frais financiers, ni frais de développement. EUROMEDIS GROUPE constate une dépréciation des stocks dès lors que la valeur des produits est inférieure à leur coût d'achat. Une provision pour dépréciation des stocks est constatée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à ce prix.

Politique de dépréciation des stocks :

Les stocks de l'activité Conception / Fabrication peuvent présenter 2 risques :

- la péremption des produits,
- la non-rotation des produits.

Le Groupe exerce un suivi très rigoureux des produits stériles qui comportent une date de péremption. Il arrive que des produits soient périmés (ou à une date proche de l'être) et ceux-ci sont détruits conformément à la réglementation en vigueur, de telle sorte qu'à la date de clôture, il n'y ait pas de produits devant être provisionnés.

Par ailleurs, sur les éventuels produits à rotation lente, le Groupe mène à chaque fois des actions (promotions, produits remis dans un nouvel emballage) de telle sorte que les produits puissent être vendus. En outre, les produits sont vendus à un prix au moins égal à leur prix d'achat. Jusqu'à présent, il n'y a pas eu de risques significatifs identifiés sur ce point.

Les stocks de l'activité Distribution présentent pour seul risque la non-rotation.

Les actions menées dans les points de vente sont de même nature que pour l'activité Conception / Fabrication. Il n'y a pas eu de risques significatifs identifiés jusqu'à présent.

2.7 Créances

Les créances d'exploitation sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision lorsque leur valeur d'inventaire était inférieure à leur valeur nominale.

Pour une meilleure information, les créances cédées au CEPME viennent en diminution des créances clients.

Au 31 juillet 2006, le total des créances cédées au CEPME est de 1.348.831 € et est mentionné en engagements hors bilan.

2.8 Emprunt obligataire

L'emprunt obligataire est conservé en totalité en passifs non courants, sa conversion étant aléatoire à ce jour.

Les frais d'émission de l'emprunt obligataire sont amortis sur la durée de l'emprunt et sont imputés sur la valeur de l'emprunt.

2.9 Imposition différée

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable. Ils sont constatés au bilan et au compte de résultat pour tenir compte :

- des décalages temporaires existants entre le résultat fiscal et le résultat comptable,
- des déficits reportables,
- des retraitements retenus pour l'établissement des comptes consolidés.

En application de la méthode du report variable, l'effet des variations du taux sur les impôts différés constaté antérieurement est enregistré en compte de résultat au cours de l'exercice où ces changements de taux deviennent effectifs.

Les pertes fiscales reportables ne font l'objet de la reconnaissance d'un impôt différé actif que si ces dernières ont des chances d'être récupérées dans un délai relativement bref.

Le taux d'impôt retenu pour le calcul des impôts différés au 31 juillet 2006 est de 33, 33%.

2.10 Engagement en matière de retraite

- Régime à cotisations définies :

Sur l'exercice, le montant comptabilisé en charge au titre des régimes à cotisations définies est de 437.546 €.

- Indemnités de fin de carrière :

Les indemnités de fin de carrière ont été calculées par le Groupe selon la méthode des unités de crédit projetées en prenant en compte :

- les dispositions des conventions collectives applicables aux sociétés du groupe,
- un âge de départ à la retraite des bénéficiaires de 65 ans, retenu en raison des pratiques actuelles de départ dans le groupe et des tendances constatées.
- L'hypothèse d'un départ volontaire du salarié,
- un taux d'actualisation de 3%,
- le taux de progression habituel des rémunérations,
- la probabilité de présence des salariés à la date du départ à la retraite (taux de mortalité et taux de rotation du personnel).

Au 31/07/2006, les indemnités de fin de carrière sont comptabilisées . La dette globale s'élève à 446.742 €. La charge comptabilisée au titre de l'exercice est de 65.502 €.

2.11 Ecart de conversion

Conformément à la norme IAS 21, les écarts de conversion constatés à la clôture d'un exercice (sur la base du cours de clôture) au niveau des comptes sociaux sont retraités afin de constater la perte ou le gain de change correspondant.

2.12 Contrats à long terme

Le Groupe n'a pas de contrat long terme. Les règles en la matière ne sont donc pas applicables.

2.13 Calcul du résultat par action

Le résultat par action est déterminé en application de la norme IAS 33. Les calculs sont effectués de la manière suivante :

Résultat par action = résultat net part du Groupe / nombre d'actions existantes.

Résultat dilué par action = résultat net part du Groupe / (nombre d'actions existantes + nombre d'instruments dilutifs se convertissant en actions ordinaires [bons de souscription d'actions, obligations convertibles...]).

2.14 Couverture de change

Afin de gérer son exposition aux risques de change, le Groupe utilise des contrats de change, à terme ou optionnel.

Le groupe a recours aux services d'un prestataire spécialisé pour optimiser sa politique de couverture de change, disposer d'informations au quotidien, évaluer les besoins et choisir les supports les mieux adaptés.

Les contrats fermes sont enregistrés à la clôture.

2.15 Saisonnalité du Groupe

L'activité du Groupe comporte une saisonnalité, le premier semestre de l'exercice étant par principe inférieur au second semestre.

NOTE 3. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

3.1 Périmètre

Toutes les sociétés du groupe sont enregistrées en France.

Le périmètre de consolidation du Groupe se compose de :

Dénomination sociale	Adresse	Capital	% d'intérêt
<u>Société mère</u>			
S.A.EUROMEDIS GROUPE	Z.A. La Tuilerie – 60290 Neuilly Clermont France	4.064.454 euros	100,000%
<u>Sociétés dépendantes : intégration globale</u>			
S.A. LABORATOIRES EUROMEDIS	Z.A. La Tuilerie – 60290 Neuilly Clermont France	500.000 euros	99,760%
sarl PARAMAT	Z.A. La Tuilerie – 60290 Neuilly Clermont France	300.000 euros	99,976%
sarl DR MEDICAL	Z.A. La Tuilerie – 60290 Neuilly Clermont France	7.622 euros	100,000%
SCI RDJ	Z.A. La Tuilerie – 60290 Neuilly Clermont France	1.525 euros	99,770%
sarl EP MÉDICAL	43, rue Scheurer-Kestner – 42000 Saint-Etienne France	10.000 euros	99,760%
S.A.S. M.I.B.P.	Z.A. La Tuilerie – 60290 Neuilly Clermont France	50.000 euros	100,000%
sarl EP MEDICAL NORD	Z.A. La Tuilerie – 60290 Neuilly Clermont France	10.000 euros	100,000%
Sarl PHYMED	18, rue des Allières – 43110 Aurec sur Loire France	15.245 euros	99,760%
Sas CAREDIS	110, rue des Fusillés – 92000 Nanterre France	37.000 euros	99,976%
SAS MEDICAPP	La Fraternité – 17430 Tonnay Charente France	136.000 euros	99,976%
SAS MPH MEDICAL	Parc d'Activités de la Sausse – 31240 Saint Jean	37.000 euros	99,760%
SAS AUTONOMIE SANTE	159, Avenue Saint Jean d'Angély – 79000 Niort	38.000 euros	99,976%
SARL INTERMEDICAL	40, Avenue Chabaub Latour – 25200 Montbéliard	65.000 euros	100,000%
<u>Sociétés associées : intégration proportionnelle</u>			
S.A. PHARMARÉVA	Z.A. de La Chardonnière – 85600Treize Septiers France	40.000 euros	49,920%
sarl MEDI MAT	Z.A. de La Chardonnière – 85600Treize Septiers France	285.000 euros	49,920%
sarl ADAPTATION PARA MÉDICALE	ZI du Grand Port – 33320 Bègles France	8.000 euros	34,944%

NOTE 4. NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDES AU 31 JUILLET 2006**4.1 Immobilisations incorporelles**

Immobilisations brutes	Au 31/07/2005	Variation périmètre	Augmentations	Diminutions	Au 31/07/2006
Fonds de commerce	5.392 893	1.895.826	129.995	34.002	7.384.712
Autres immobilisations incorporelles	183.045	16.153	92.374	1 421	290 151
Total	5.575 938	1.911.979	222.369	35.423	7.674.863

Amortissements	Au 31/07/2005	Variation périmètre	Augmentations	Diminutions	Au 31/07/2006
Fonds de commerce	50 193				50 193
Autres immobilisations incorporelles	137 182	13.855	35.166	1 421	184 782
Total	187 375	13 855	35 166	1 421	234 975

4.2 Ecarts d'acquisition

Ecarts bruts	Au 31/07/2005	Augmentations	Diminutions	Au 31/07/2006
Laboratoires Euromedis	528 036			528 036
Médicale Industrie	411.495			411.495
MIBP	345 392			345 392
Phymed	81 908			81 908
Paramat	1.028 611			1.028 611
Pharamareva	157 281			157 281
RDJ	201 344			201 344
A3 Medical	105 742			105 742
Total	2.859 809	0	0	2.859 809

Dépréciations	Au 31/07/2005	Augmentations	Diminutions	Au 31/07/2006
Laboratoires Euromedis	422 429			422 429
Médicale Industrie	329.196			329.196
MIBP	26 359			26 359
Phymed	0			0
Paramat	270 590			270 590
Pharamareva	81 262			81 262
RDJ	69 696			69 696
A3 Medical	25 176			25 176
Total	1.224 708	0	0	1.224 708

Conformément à la norme IFRS 3, les écarts d'acquisition ne sont plus amortis (voir note 2-2-B°).

Il n'a pas été constaté de perte de valeur au 31 juillet 2006.

4.3 Immobilisations corporelles

Immobilisations brutes	Au 31/07/2005	Variation de périmètre	Augmentations	Diminutions	Au 31/07/2006
Terrains	110 609		53.036		163.645
Constructions	3.034 568	80 977	11 610	117 038	3.010 117
Insta Techn matériel outillage	3.663 639	649.635	496.307	128 226	4.681 355
Autres immobilisations	2.917 992	232.266	183.394	93 805	3.239 847
Total	9.726 808	962.878	744.347	339 069	11.094.964

Amortissements	Au 31/07/2005	Variation de périmètre	Augmentations	Diminutions	Au 31/07/2006
Terrains					
Constructions	760 345	15.616	105.977		881 938
Insta Techn matériel outillage	2.574 261	529.510	482.013	108 381	3.477 403
Autres immobilisations	1.940 004	145.108	332.184	89 557	2.327 739
Total	5.274 610	690.234	920.174	197.938	6.687 080

4.4 Immobilisations financières

	Au 31/07/2006
Titres non consolidés	2 987
Créances rattachées	43 192
Dépôts et cautions	153 210
Compte de liquidité	77 848
Divers placements	19 569
Autres	1 358
Total	298 164

4.5 Stocks et en-cours

	Valeur brute au 31/07/2006	Dépréciation	Valeur nette au 31/07/2006	Valeur nette au 31/07/2005
Matières premières	37.823	-	37.823	14.563
Marchandises	11.646.741	10.224	11.636.517	9.606.344
Total	11.684.564	10.224	11.674.340	9.620.907

4.6 Autres actifs courants

	31/07/2006	31/07/2005
Clients	11 495 169	10.703.497
Charges constatées d'avance :		
Achats facturés et non livrés	2 191 907	1 629 868
Autres charges constatées d'avance	418 239	311 297
Créances sociales et fiscales et débiteurs divers	727.021	787.027
Provision pour dépréciation	-273 612	-214 915
Total	14.558.724	13.216 774

4.7 Trésorerie et équivalents

	31/07/2006	31/07/2005
Valeurs mobilières de placement	877 081	2 446 874
Banques	3 039 387	3 038 130
Total	3 916 468	5 485 004

Les valeurs mobilières sont constituées de titres de FCP.
Au 31/07/2006, les plus values latentes s'élevaient à 49 115 €.

4.8 Ventilation des échéances des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

	A moins d'1 an	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Emprunt obligataire				
Emprunt		4.697.750		4.697.750
Intérêts courus	222.525			222.525
Frais d'émission	-26.711	-80.132		-106.843
Total	195.814	4.617.618		4.813.432
Autres emprunts et dettes financières				
Emprunts	1.820.955	5.673.911	1.168.878	8.663.744
Intérêts courus sur emprunts	13.662			13.662
Soldes créditeurs de banque	2.265.171			2.265.171
Intérêts courus sur soldes créditeurs de banques	20.801			20.801
Total	4.120.589	5.673.911	1.168.878	10.963.378

L'ensemble des contrats de prêts relatifs aux emprunts contient des clauses d'exigibilité anticipée classique, à savoir notamment :

- non paiement à la bonne date d'une somme quelconque devenue exigible,
- en cas de modification importante de la nature, de la capacité ou du patrimoine de l'emprunteur, ainsi que de sa structure juridique, financière, industrielle ou commerciale sauf accord express de la banque,
- non respect des engagements pris auprès des établissements financiers,

Dans aucun des contrats mentionnés n'existent de clauses d'exigibilité anticipée fondées sur des ratios financiers.

L'ensemble des emprunts est en Euro.

Les taux sont par nature :

- de 3,95 % à 6,6 % pour les taux fixes
- l'Euribor pour les taux variables

4.9 Variations des provisions

Nature	Au 31/07/2005	Variation de périmètre	Augmentations	Diminutions	Au 31/07/2006
Provisions sur stocks	0	10.224			10.224
Provisions sur clients	214.915	7.000	52.960	1.263	273.612
Provisions immobilisations financières	13.079		87	464	12.702

4.10 Autres passifs courants

	31/07/2006	31/07/2005
Fournisseurs	11.595.240	11 840 482
Dettes fiscales et sociales	2.204.261	2 048 009
Créditeurs divers	810.176	631 876
Produits constatés d'avance	42.356	47 197
Total	14.652.033	14 567 564

4.11 Détail des autres produits

	31/07/2006	31/07/2005
Gains de change	310 700	188 004
Autres produits financiers	71.628	12.219
Autres produits	481.546	476.722
Total	863 874	676 945

4.12 Détail des autres charges

	31/07/2006	31/07/2005
Autres achats et services extérieurs	8 923 844	7 729 352
Impôts et taxes	942 384	497 794
Autres charges	162 758	380 579
Total	10 028 986	8 607 725

4.13 Détail des charges financières

	31/07/2006	31/07/2005
Pertes de change	221 964	296 347
Intérêts et autres charges assimilées	855 144	584 812
Frais émission emprunts obligataire	26 711	9 587
Total	1 103 819	890 746

4.14 Intégration fiscale

Les sociétés suivantes sont intégrées fiscalement dans les comptes de la S.A. EUROMEDIS GROUPE :

- . S.A. LABORATOIRES EUROMEDIS
- . sarl PARAMAT
- . sarl D.R. MEDICAL
- . SAS M.I.B.P.

- Le taux global d'impôt différé retenu est de 33,33%.

Situation des impôts différés au 31/07/2006 :

Impôts différés actifs	409.217
Impôts différés passifs	1.440.647

Ventilation de l'impôt de l'exercice :

Impôt exigible	610.535
Variation des impôts différés	-76.172
Total	534.363

Reconstitution de la charge d'impôt :

Résultat taxable à l'impôt 33,33%	1.767.711		
Taux d'impôt théorique		33,33 %	
I.S. théorique			589.237
IFA			26.897
Crédit apprentissage			-5.599
Impact des impôts différés			-76.172
Total I.S.			534.363

4.17 Effectif moyen

	<u>2005/2006</u>	<u>2004/2005</u>	<u>2003/2004</u>
EUROMEDIS GROUPE	13	12	7
LABORATOIRES EUROMEDIS	50	40	43
MÉDICAL INDUSTRIE	-	2	2
PARAMAT	132	134	95
DR MEDICAL	9	9	1
PHARMARÉVA (consolidé)	19	15	15
A3 MÉDICAL	-	5	4
EP MÉDICAL	11	11	8
R.D.J.	-	-	-
SUD OUEST MEDICAL	-	-	22
M.I.B.P.	2	1	2
EP MEDICAL NORD	30	28	23
AUX APPAREILS MEDICAUX	-	-	2
CAREDIS	22	25	
MEDICAPP	16	16	
PHYMED	13	7	
MPH MEDICAL	2	-	
AUTONOMIE SANTE	10	-	
INTERMEDICAL	8	-	
Total	337	305	224

Répartition par catégories au 31 juillet 2006 :

Cadres	57
Non cadres	<u>280</u>
Total	337

NOTE 5. INFORMATIONS SECTORIELLES

Les informations présentées dans cette partie tiennent compte de la norme IAS 14 relative à l'information sectorielle, ce qui implique une analyse par secteur d'activité.

Le groupe a déterminé trois secteurs d'activité qui sont les suivants :

- Secteur Conception / Fabrication :
 - o LABORATOIRE EUROMEDIS
 - o MIBP
 - o PHYMED
 - o RDJ

- Secteur Distribution / Location / Prestation :
 - o PARAMAT
 - o EP MEDICAL
 - o MEDICAPP
 - o CAREDIS
 - o PHARMAREVA
 - o MEDIMAT
 - o ADAPTATION PARA MEDICALE
 - o DR MEDICAL
 - o EP MEDICAL NORD
 - o LA CABANE MEDICALE
 - o MPH MEDICAL
 - o AUTONOMIE SANTE
 - o INTERMEDICAL

- Secteur Siège :
 - o EUROMEDIS GROUPE

5.1 Résultat sectoriel

	Conception / Fabrication	Distribution/Location/ Prestation	Siège	Sous total	Opérations entre secteurs	Total
Produits des activités ordinaires (chiffre d'affaires) :						
Total	23 129 027	33 028 242	1 815 140	57 972 409	-1 930 973	56 041 436
Autres produits	866 969	401 683	324 734	1 593 386	-729 512	863 874
Total produits sectoriels	23 995 996	33 429 925	2 139 874	59 565 795	-2 660 485	56 905 310
Achats de marchandises et MP	16 373 183	17 313 877		33 687 060	-137 712	33 549 348
Frais de personnel	1 624 551	7 144 298	763 170	9 532 019		9 532 019
Dotations aux amortissements	182 296	681 998	91 253	955 547		955 547
Dotations aux provisions	23 908	32 802		56 710		56 710
Autres charges	4 221 077	7 207 909	897 424	12 326 410	-2 297 424	10 028 986
Charges financières	513 568	501 582	314 018	1 329 168	- 225 349	1 103 819
Total charges sectorielles	22 938 583	32 882 466	2 065 865	57 886 914	-2 660 485	55 226 429
Quote part des résultats des sociétés mises en équivalence		88 841		88 841		88 841
Résultat avant impôts	1 057 413	636 300	74 009	1 767 722		1 767 722

Impôts sur les résultats	368 798	139 509	26 056	534 363	534 363
Résultat net après impôts	688 615	496 791	47 953	1 233 359	1 233 359

5.2 Actifs sectoriels

	Conception / Fabrication	Distribution/Location/ Prestation	Siège	Opérations entre secteurs	Total
Ecarts d'acquisition	720 495	914 606			1 635 101
Fonds de commerce		7.334.519			7.334.519
Autres immobilisations incorporelles	1 787	83 521	20 061		105 369
Immobilisations corporelles	2 441 854	1 830 971	135 061		4 407 886
Titres mis en équivalence		217 446			217 446
Autres actifs financiers	1 780 627	180 769	7 807 894	-9 483 828	285 462
Impôts différés	44 898	342 396	21 923		409 217
Stocks	4 645 570	7 028 770			11 674 340
Clients et comptes rattachés	4 656 807	7 406 417	958 344	-1 800 011	11 221 557
Autres actifs courants	2 419 099	980 513	84 944	-147 389	3 337 167
Trésorerie et équivalent	2 150 117	935 731	830 620		3 916 468
Total actif sectoriel	18 861 254	27.255.659	9 858 847	-11 431 228	44.544.532

5.3 Passifs sectoriels

	Conception / Fabrication	Distribution/Location/ Prestation	Siège	Opérations entre secteurs	Total
Emprunt obligataire			4 813 432		4 813 432
Autres passifs financiers	2 472 700	8.104.486	429.297	-1 524	11.004.959
Impôts différés	169 372	1.258.646	12 629		1.440.647
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	63 171	363 530	20 041		446 742
Autres provisions		9 675			9 675
Fournisseurs et comptes rattachés	5 729 213	7 488 753	177 285	-1 800 011	11 595 240
Autres dettes	4.612.997	7.898.281	175 208	-9 629 693	3.056.793
Total passif sectoriel	13 047 453	25.123.371	5 627 892	-11 431 228	32.367.488

5.4 Acquisition des immobilisations incorporelles par secteur

	Conception / Fabrication	Distribution/Location/ Prestation	Siège	Total
Fonds de commerce	-	129 995	-	129 995
Autres immobilisations incorporelles	3 028	89 346	-	92 374
<i>Total des acquisitions</i>	3 028	219 341	-	222 369

5.5 Acquisition des immobilisations corporelles par secteur

	Conception / Fabrication	Distribution/Location/ Prestation	Siège	Total
Immobilisations corporelles	171 001	572 636	710	744 347
<i>Total des acquisitions</i>	171 001	572 636	710	744 347

NOTE 6. AUTRES INFORMATIONS

6.1 Dirigeants

Le montant global des rémunérations allouées, au titre de l'exercice, aux dirigeants de l'entreprise consolidante s'élève à 236.476 € répartis de la manière suivante :

	Rémunération brute	Avantages en nature
Jean-Pierre Roturier	115.653	6.886
Danielle Roturier	57.070	2.859
Mathieu Roturier	50.728	3.280
Total	223.451	13.025

6.2 Transactions avec les entreprises liées

La société La Cabane Médicale est adhérent PARAMAT.

Les transactions intervenues au cours de l'exercice entre cette société et le Groupe se sont élevées à 56.094 € hors taxes.

6.3 Engagements hors bilan

Effets escomptés non échus :

S.A. LABORATOIRES EUROMEDIS	558.711
S.A.S MIBP	56.711
sarl EP MÉDICAL	4.441
Sarl PARAMAT	111.493
Total	<u>731.356</u>

Créances cédées :

Sarl EP Médical	282.412
SA Laboratoires Euromedis	1.066.419
Total	<u>1.348.831</u>

- Nantissements donnés :

Société concernée	Bénéficiaire	Objet du nantissement
S.A. LABORATOIRES EUROMEDIS	S.A. AUXICOMI	Parts sociales de la SCI R.D.J. Pour 853.105 €
sarl PARAMAT	BANQUE POPULAIRE / BNP	Fonds de commerce LESPARRRES Pour 282.030 €
sarl PARAMAT	BANQUE POPULAIRE	Fonds de commerce PAU Pour 365.877 €
sarl PARAMAT	BANQUE POPULAIRE / BNP	Fonds de commerce MEDICALIS / CHARTRES Pour 978.723 €
sarl PARAMAT	BANQUE POPULAIRE	Fonds de commerce MELUN Pour 215.000 €
sarl PARAMAT	B.F.C.C.	Fonds de commerce ALENCON Pour 250.000 €
sarl EP MÉDICAL	CRÉDIT DU NORD / SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	Fonds de commerce SAINT-ÉTIENNE Pour 600.000 €
sarl MÉDI MAT	CRÉDIT MUTUEL	Fonds de commerce TREIZE-SEPTIERS Pour 76.000 €
sarl A.P.M.	CRÉDIT MUTUEL	Fonds de commerce TALENCE Pour 91.500 €
PARAMAT	CRCAM	Fonds de commerce Pour 38.569 €
PARAMAT	CAISSE EPARGNE	Fonds de commerce Pour 72.000 €
Sarl EP MEDICAL NORD	BANQUE POPULAIRE/BSDBNP SOCIETE GENERALE	Fonds de commerce SOTTEVILLE/FECAMP/LE HAVRE/MULHOUSE Pour 2.000.000 €
S.A. EUROMEDIS GROUPE	CREDIT DU NORD	Titres M.I. Pour 225.000 €
S.A. EUROMEDIS GROUPE	SOCIETE GENERALE	Titres M.I. Pour 225.000 €
PARAMAT	CREDIT DU NORD	Fonds de commerce pour 260.000 €
Sarl EP MEDICAL NORD	BNP	Titres Intermédical pour 375.000 €
sarl EP MÉDICAL	SOCIETE GENERALE	Titres MPH Médical pour 550.000 €
PARAMAT	SOCIETE GENERALE	Fonds de commerce NEUILLY SOUS CLERMONT pour 1.350.000 €

- Cautions données :

Société émettrice	Société concernée	Bénéficiaire	Montant initial
SA PHARMARÉVA	sarl MÉDI MAT	Caisse de CRÉDIT MUTUEL	38.112 €
S.A. EUROMEDIS GROUPE	sarl PARAMAT	BNP PARIBAS	144.800 €
S.A. EUROMEDIS GROUPE	sarl PARAMAT	BNP PARIBAS	182.900 €
S.A. EUROMEDIS GROUPE	sarl PARAMAT	BNP PARIBAS	489.300 €
S.A. LABORATOIRES EUROMEDIS	sarl EP MÉDICAL	CEPME	Commandes Publiques
S.A. EUROMEDIS GROUPE	S.A. LABORATOIRES EUROMEDIS	CRÉDIT DU NORD / SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	600.000 €
S.A. EUROMEDIS GROUPE	sarl PARAMAT	BFCC	250.000 €
S.A. EUROMEDIS GROUPE	Sarl EP MEDICAL NORD	BANQUE POPULAIRE/BSDBNP/SOCIETE GENERALE	2.000.000 €
S.A. EUROMEDIS GROUPE	Sarl EP MEDICAL NORD	CREDIT COOPERATIF	200 000 €
S.A. EUROMEDIS GROUPE	A 3 MEDICAL	BANQUE POPULAIRE	38 000 €
S.A. EUROMEDIS GROUPE	PARAMAT	BNP PARIBAS	700.000 €
SA PHARMARÉVA	sarl A.P.M.	CAISSE D'ÉPARGNE	39.484 €
SA PHARMARÉVA	sarl A.P.M.	CAISSE D'ÉPARGNE	24.544 €
SA PHARMARÉVA	sarl A.P.M.	CRÉDIT MUTUEL	64.050 €
S.A. EUROMEDIS GROUPE	sarl PARAMAT	BANQUE POPULAIRE	600.000 €
S.A. EUROMEDIS GROUPE	sarl EP MÉDICAL	SOCIETE GENERALE	550.000 €
S.A. EUROMEDIS GROUPE	sarl PARAMAT	BANQUE POPULAIRE	500.000 €

S.A. EUROMEDIS GROUPE	sarl PARAMAT	CREDIT DU NORD	260.000 €
S.A. EUROMEDIS GROUPE	Sarl EP MEDICAL NORD	BNP PARIBAS	375.000 €
S.A. EUROMEDIS GROUPE	Sarl EP MEDICAL	SOCIETE GENERALE	550.000 €

- Cautions reçues :

Société émettrice	Société concernée	Bénéficiaire	Montant initial
Personne physique	sarl A.P.M.	CRÉDIT MUTUEL	27.450 €

- Contrats de change à terme (US\$) :

Mois de souscription	Mai-06	Juin-06	Juillet-06	Total	Cours moyen	Valeur en euros
Échéance 08/2006	750.000		300.000	1.050.000	1.281	819.816
Échéance 09/2006	300.000	250.000	450.000	1.000.000	1.289	775.845
Échéance 10/2006	300.000	250.000	450.000	1.000.000	1.292	774.182
Échéance 11/2006	300.000	250.000	450.000	1.000.000	1.294	772.820
Échéance 12/2006	300.000	250.000	450.000	1.000.000	1.296	771.832
Échéance 01/2007			750.000	750.000	1.289	581.662
Échéance 02/2007			750.000	750.000	1.291	580.792
Échéance 03/2007			750.000	750.000	1.293	579.877
Échéance 04/2007			300.000	300.000	1.300	230.734
Échéance 05/2007			300.000	300.000	1.302	230.388
Échéance 06/2007			300.000	300.000	1.304	230.070
Échéance 07/2007			300.000	300.000	1.306	229.727
Total	1.950.000	1.000.000	5.550.000	1 000 000		818 114

- Droit individuel à la formation (DIF) :

Dans le cadre du DIF, le nombre d'heures acquises par l'ensemble des salariés du groupe s'élève à 6.085 heures au 31 juillet 2006.

Projet d'affectation du résultat

Le projet d'affectation du résultat est présenté dans le projet de résolution suivant qui sera soumis à l'Assemblée des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Juillet 2006 :

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration, et décide d'affecter le bénéfice de 187.472 Euros de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	187.472 Euros
Au compte "report à nouveau"	9.301 Euros
A titre de dividendes aux actionnaires	142.256 Euros

Le solde	35.915 Euros

En totalité au compte "Autres Réserves" qui s'élève ainsi à 560.653 Euros.

L'Assemblée Générale constate que le dividende net par action est de 0,07 Euros.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du jour prévu par l'assemblée.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que la totalité du dividende est éligible à l'abattement de 40% bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, prévu à l'article 158-3 du Code général des impôts.

EUROMEDIS GROUPE

Passage aux normes IFRS

1 – Cadre réglementaire

2 – Les normes impactant le Groupe EUROMEDIS

3 – Tableaux de transition

Bilan d'ouverture au 01/08/2004

Bilan consolidé au 31/07/2005

Compte de résultat consolidé au 31/07/2005

4 – Détail des retraitements

1 – Cadre réglementaire

En application du règlement européen n° 1606/2002 du Conseil Européen adopté le 19 juillet 2002, les sociétés cotées sur un marché réglementé de l'un des Etats Membres doivent préparer, à compter des exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2005, leurs états financiers consolidés selon les normes IFRS (International Financial Reporting Standards), anciennement dénommées normes IAS (International Accounting Standards).

En conséquence, les comptes consolidés au 31/07/2006 d'Euromédis Groupe ont été établis conformément à ces normes ce qui implique également la publication de ces comptes avec un comparatif avec les comptes de l'exercice précédent établis selon les mêmes règles.

Afin de publier cette information comparative requise par la norme IFRS 1, le Groupe a décidé de présenter au travers de ce document les informations financières suivantes :

Un bilan d'ouverture au 1^{er} août 2004, point de départ de l'application des normes IFRS, retraité selon les mêmes normes. Les impacts de la transition affectant rétrospectivement les résultats antérieurs sont enregistrés par imputation sur les capitaux propres de ce bilan d'ouverture,

Un état de passage (entre les comptes établis selon les principes comptables français et ceux préparés conformément aux normes IFRS) du bilan consolidé au 31 juillet 2005,

Un état de passage du compte de résultat au 31 juillet 2005,

ainsi que le détail des retraitements figurant dans ces états.

A noter que le format utilisé pour la présentation de ces états financiers est celui prescrit par la norme IAS 1. L'application de cette norme aux comptes consolidés du Groupe Euromédis fait l'objet d'une note explicative au paragraphe 4.

2 – Les Normes impactant le Groupe EUROMEDIS

Ces informations financières ont été préparées en appliquant aux données 2004 / 2005 les normes et interprétations IFRS que le Groupe estime devoir appliquer pour la préparation des comptes consolidés au 31 juillet 2006.

A cet effet, le Groupe a mis en place en 2004 un comité de travail dédié à la préparation et à la mise en œuvre de la transition vers les normes IFRS.

Autres réserves	705 596							705 596
Réserves consolidées part du Groupe	1 751 569						-107 107	1 644 462
Titres d'autocontrôle							-10 179	-10 179
Résultat part du Groupe	1 534 699							1 534 699
Intérêts minoritaires	13 697						-141	13 556
Impact de l'application des normes IFRS sur les Capitaux propres		64 098	-3 127	-171 709	3 490		107 248	
Passifs non courants								
Emprunts portant intérêts	4 535 746		143 556					4 679 302
Impôts différés	136 745	33 513						170 258
Provision pour engagement de retraite				261 485				261 485
Autres passifs financiers	37 776							37 776
Passifs courants								
Autres provisions	28 658				-20 350			8 308
Partie courante des emprunts portant intérêts	1 519 651		66 875					1 586 436
Impôt courant à payer	583 949				-5 296			583 949
Fournisseurs et autres créditeurs	13 373 259				-5 296			13 367 963
TOTAL PASSIF	30 895 034	97 611	207 214	89 776	-22 156	-10 179	0	31 257 300

Bilan d'ouverture au 31/07/2005	Selon les normes françaises	IAS 16 Immos Corporelles	IAS 17 Contrats de location	IAS 19 Avantage au personnel	IAS 21 Effets des variations de cours des monnaies étrangères	IAS 32/39 Instruments financiers	IFRS 3 Regroupement d'entreprise	Ventilation part du Groupe / minoritaires	Retraité conformément aux normes IFRS
<i>En euros</i>									
Actifs non courants									
Fonds de commerce	5 335 527						7 173		5 342 700
Ecarts d'acquisition	1 396 930						238 171		1 635 101
Autres immos incorp	45 862								45 862
Immos corp	4 020 670	129 505	302 029						4 452 204
Titres mis en équivalence	128 605								128 605
Autres actifs financiers	259 687					-12 755			246 932
Impôts différés	48 392		5 146	121 664	-2 967				172 235
Actifs courants									
Stocks	9 620 907								9 620 907
Clients et autres débiteurs	13 359 786				-9 458	-133 554			13 216 774
Trésorerie et équivalents	5 485 004								5 485 004
TOTAL ACTIF	39 701 370	129 505	370 175	121 664	-12 425	-146 309	245.344		40 346 324
Capitaux propres									
Capital	4 064 454								4 064 454
Primes d'émission	2 609 235								2 609 235
Autres réserves	697 643								697 643
Réserves consolidées part du Groupe	3 145 288							-107 107	3 038 181
Titres d'autocontrôle						-12 755			-12 755
Résultat part du Groupe	839 599							196 162	1 035 761
Intérêts minoritaires	18 647							-149	18 498
Impact de l'application des normes IFRS sur les Capitaux propres		64 098	-3 127	-171 709	3 490			107 248	0
Impact de l'application des normes IFRS sur le résultat		21 591	-6 866	-66 228	2 312		245 344	-196 153	0
Passifs non courants									
Emprunts portant intérêts	9 959 201		220 587			-106 844			10 072 944
Impôts différés	161 499	43 816							205 315
Provision pour engagement de retraite				359 601					359 601
Autres passifs financiers	115 654								115 654
Passifs courants									
Autres provisions	9 458				-9 458				0
Partie courante des emprunts portant intérêts	3 504 358		96 581			-26 710			3 574 229
Impôt courant à payer									0
Fournisseurs et autres créditeurs	14 576 334				-8 769				14 567 564
TOTAL PASSIF	39 701 370	129 505	307 175	121 664	-12 425	-146 309	245 344		40 346 324

Compte de résultat consolidé au 31/07/2005	Selon les normes françaises	IAS 16 Immos Corporelles	IAS 17 Contrats de location	IAS 19 Avantage au personnel	IAS 21 Effets des variations de cours des monnaies étrangères	IFRS 3 Regroupements d'entreprises	Retraité conformément aux normes IFRS
<i>En euros</i>							
Produits des activités ordinaires	49 263 352						49 263 352
Autres produits	714 172				-37 227		676 945
Achats de marchandises et matières premières	29 763 689						29 763 689
Frais de personnel	8 137 138						8 137 138
Dotations aux amortissements	1 106 979	-31 894	85 804			-245 344	915 545
Dotations aux provisions d'exploitation				98 116			98 116
Autres charges	8 717 538		-109 813				8 607 725
Charges financières	897 061		34 885		-40 700		890 746
Quote part des résultats des sociétés mises en équivalence	64 485						64 485
Résultat avant impôt	1 419 604	31 894	-10 376	-98 116	3 473	245 344	1 591 823
Impôts	575 055	10 631	-3 510	-32 376	1 161		550 961
Bénéfice de la période	844 549	21 263	-6 866	-65 740	2 312	245 344	1 040 862
Part des minoritaires	4 950						5 101
Part de la Société mère	839 599						1 035 761

4 – Détail des retraitements

IAS 1 : Présentation des états financiers

L'application de la Norme IAS 1, qui a pour but d'uniformiser les informations financières présentées par différentes entités, a nécessité les retraitements suivants au niveau des lignes du bilan et du compte de résultat publiés initialement selon les normes françaises :

Actif :

Les lignes Frais d'établissement et Concessions, brevets sont regroupées en une seule ligne « Autres immobilisations incorporelles »

La ligne « immobilisations corporelles » regroupe toutes les immobilisations corporelles y compris les constructions en crédit bail.

De même, toutes les immobilisations financières sont regroupées en une seule ligne, en dehors des Titres mis en équivalence.

L'impôt différé actif est ressorti des « autres créances » pour être isolé en actif non courant.

Les autres créances et comptes de régularisation sont regroupés en une ligne « Autres actifs courants ».

Les Valeurs mobilières de placement et Disponibilités sont regroupées en une ligne « Trésorerie et équivalents ».

Passif :

Les lignes Réserves et Résultat des minoritaires sont intégrées en une seule ligne dans les Capitaux propres.

Les provisions pour risques, qui sont des provisions pour risque de change, ont été reclassées en Passif courant dans la ligne « autres provisions ».

A noter qu'avec l'application de la norme IAS 21, cette provision est retraitée afin de l'annuler dans les comptes retraités selon les normes IFRS.

Les emprunts, y compris ceux relatifs aux constructions en crédit bail, sont classés en passif non courant pour la part du capital restant dû dont l'échéance est > 1 an et en passif courant pour la part du capital restant dû dont l'échéance est < 1 an.

Les découverts bancaires sont également classés dans la ligne « Autres dettes financières » du passif courant.

L'impôt différé passif est ressorti de la ligne « Dettes fiscales et sociales » pour être isolé en passif non courant.

Les dettes fiscales et sociales ainsi que les autres dettes d'exploitations sont regroupées dans la ligne « Autres dettes ».

Compte de résultat :

Le Groupe Euromédis a choisi de présenter une analyse des charges en utilisant une classification par nature.

Tous les produits y compris les produits financiers et exceptionnels sont regroupés au niveau de la ligne « Autres produits ».

A noter que la notion d'éléments extraordinaires disparaît, aussi bien pour le compte de résultat que pour les notes annexes.

Les « Autres achats et charges externes », « Impôts et taxes » ainsi que les « Charges exceptionnelles » sont regroupés en une seule ligne avec les « Autres charges d'exploitation ».

IAS 14 : Information sectorielle

La note IAS 14 relative à l'information sectorielle ne concernant que l'annexe aux comptes annuels ne sera pas développée dans cette note. Elle fera l'objet d'une note explicative dans l'annexe.

IAS 16 : Immobilisations corporelles

Les constructions constatées au bilan par le biais du retraitement des crédits-baux immobiliers des sociétés Laboratoires Euromédis et RDJ, toutes deux intégrées globalement, ont fait l'objet d'une étude par un architecte dans le but de pouvoir les décomposer et d'éventuellement revoir leur valeur d'utilité.

Suite à cette étude, les toitures ont fait l'objet d'une comptabilisation distincte et les durées d'amortissement ont été modifiées.

Il a été décidé d'amortir les constructions, amorties jusque là sur 20 et 25 ans, sur 30 ans. A cet effet, le plan d'amortissement a été recalculé rétrospectivement afin qu'au 01/08/2004 et au 31/07/2005 le cumul amortissement des constructions corresponde à ce qu'il aurait été si la durée d'amortissement avait toujours été de 30 ans.

Il en est de même pour l'amortissement de la toiture : celui-ci à été calculé depuis l'origine sur une durée de 20 ans.

Ce retraitement a donné lieu à une diminution des amortissements et donc à une augmentation des immobilisations corporelles nettes.

Impact au 01/08/2004 :

Augmentation des immobilisations pour 97.6 K€

Constatation d'un impôt différé passif pour 33.5 K€

Impact sur capitaux propres de + 64 K€

Impact sur le bilan au 31/07/2005 (compte tenu de la reprise des retraitements au 01/08/2004) :

Augmentation des immobilisations pour 129.5 K€

Constatation d'un impôt différé passif pour 43.8 K€

Impact sur le résultat de + 21.6 K€

Impact sur le résultat au 31/07/2005 :

Diminution de la dotation aux amortissements de 31.8 K€

Constatation d'un impôt différé de 10.6 K€

IAS 17 : Contrats de location

Jusque là, le groupe appliquait la norme IAS 17 aux seuls contrats relatifs aux biens immobiliers, le retraitement des contrats afférents aux biens mobiliers n'ayant pas été jugé nécessaire du fait du caractère non significatif de ce retraitement.

Les contrats de location d'immobilisations corporelles pour lesquels le groupe Euromédis supporte substantiellement la quasi-totalité des avantages et les risques inhérents à la propriété des biens sont considérés comme des contrats de location-financement et font à ce titre l'objet d'un retraitement. La qualification d'un contrat s'apprécie au regard des critères définis par la norme IAS 17.

Les actifs détenus en location-financement sont comptabilisés au bilan au plus bas de leur juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, moins les amortissements cumulés et les pertes de valeur. Ces actifs sont amortis sur leur durée prévue d'utilisation (au passif la contrepartie des contrats retraités figure en dette financière).

Impact au 01/08/2004 :

Augmentation des immobilisations pour 205.5 K€

Constatation de l'emprunt correspondant dont le solde est ventilé en passif courant et non courant

Constatation d'un impôt différé actif de 1.6 K€

Impact sur les capitaux propres de -3.1 K€

Impact sur le bilan au 31/07/2005 (compte tenu de la reprise des retraitements au 01/08/2004) :

Augmentation des immobilisations du fait de nouveaux contrats contractés sur la période, le poste est ramené à 302 K€.

Constatation d'un impôt différé actif de 5.1 K€

Impact sur le résultat de -6.8 K€

Impact sur le résultat au 31/07/2005 :

Augmentation des dotations aux amortissements de 85.8K€

Diminution des autres charges (loyers) de 109.8 K€

Augmentation des charges financières de 34.3 K€

Constatation d'un impôt différé actif de 3.5 K€

Le groupe n'a pas retraité les contrats de location relatifs à son parc de véhicules en raison d'interrogations sur l'application au regard de la norme IAS 17. Néanmoins, pour donner une information financière suffisante, les biens non retraités représenteraient les montants suivants :

Actif	31 juillet 2005
Immobilisations corporelles (valeur brute)	895.684
Immobilisations corporelles (valeur nette)	343.585
Passif	
Autres dettes financières	364.654

L'impact sur le résultat serait négligeable.

IAS 19 : Avantage du personnel

Les indemnités de fin de carrière incombant au Groupe n'étaient pas provisionnées dans les comptes jusqu'à présent, elles faisaient l'objet d'une information en annexe.

La norme IAS 19 impose la reconnaissance systématique, sous forme de provisions, des engagements sociaux correspondant aux avantages versés au personnel au moment et après son départ de l'entreprise.

Ces engagements ont été évalués par le Groupe de manière actuarielle en prenant en compte :
les dispositions des conventions collectives applicables quant aux droits conférés aux bénéficiaires,
un âge de départ à la retraite de 65 ans,
un taux d'actualisation de 3%,
la probabilité de présence des salariés (risque de mortalité et risque de départ).

Comptabilisation en provision pour risque des indemnités de fin de carrières (IFC)

Impact au 01/08/2004 :
IFC comptabilisées pour 261 K€
Constatation d'un impôt différé actif de 89,8 K€
Impact sur les capitaux propres de -171,7K€

Impact sur le bilan au 31/07/2005 (compte tenu de la reprise des retraitements au 01/08/2004) :
IFC comptabilisées pour 359.6 K€
Constatation d'un impôt différé actif de 121.7 K€
Impact sur le résultat de -66.2 K€

Impact sur le résultat au 31/07/2005
Augmentation des dotations aux provisions pour 98.1 K€
Constatation d'un impôt différé actif de 32.3 K€

IAS 21 : Effet des variations des cours des monnaies étrangères

La norme IAS 21 préconise la comptabilisation en charges ou en produits des écarts de change résultant de la conversion des éléments non monétaires en monnaie étrangère.

Les écarts de conversion figurant dans les comptes du Groupe au 31/07/2004 et au 31/07/2005 ont été recensés afin d'être retraités.

Impact au 01/08/2004 :
Diminution des autres débiteurs de -20.3 K€ (retraitement du #476) et des autres créditeurs de -5.3 K€ (retraitement du #477).
Diminution des autres provisions (provision pour perte latente) de -20. K€.
Constatation d'un impôt différé actif de 1.8 K€.
Impact sur les capitaux propres de +3.4 K€

Impact sur le bilan au 31/07/2005 (compte tenu de la reprise des retraitements au 01/08/2004)

Diminution des autres débiteurs de 9.4 K€ (retraitement du #476) et augmentation des autres créditeurs de 8.7 K€ (retraitement du #477).

Diminution des autres provisions (provision pour perte latente) de 9.4 K€.

Impact sur le résultat de +2.3 K€

Impact sur le résultat au 31/07/2005

Diminution des autres produits (annulation reprise des provisions et constatation des gains de changes) pour 37.2 K€.

Diminution des charges financières (annulation des dotations et constatation des pertes de changes) pour 40.7 K€.

IAS 32 / 39 / Instruments financiers

Les actions propres détenues par le groupe dans le cadre de la régulation de son cours de bourse sont comptabilisés en déduction des capitaux propres. Antérieurement, elles étaient présentées à l'actif du bilan en immobilisations financières.

Les frais d'émission d'emprunt sont dorénavant à imputer sur la valeur comptable de l'emprunt concerné.

Antérieurement à l'application des normes IFRS, ces frais étaient présentés en charges à répartir à l'actif du bilan.

IFRS 3 : Regroupements d'entreprises

Jusque là le groupe amortissait ses écarts d'acquisition sur une durée maximale de 20 ans et, de façon exceptionnelle, il avait été décidé d'amortir un fonds de commerce.

A compter du 1^{er} janvier 2005 et conformément à la norme IFRS 3, les écarts d'acquisition ne sont plus amortis.

Des tests de valorisation sont à pratiquer au minimum une fois par an et des pertes de valeur doivent être constatées lorsque la valeur économique de l'actif testé est inférieure à sa valeur nette comptable.

Impact sur le bilan au 31/07/2005 (compte tenu de la reprise des retraitements au 01/08/2004)

Augmentation de l'actif immobilisé pour 245 K€

Impact sur le résultat de +245K€

Impact sur le résultat au 31/07/2005

Annulation des dotations aux amortissements : -245.3 K€

Impact sur le résultat : +245.3 K€